



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9^h 15^m 9^h 15^m. BULLE, dép. 5^h 10^m 6^h 35^m.

ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois » 2 50
Étranger . 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES
District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

L'Épuration.

La France passait une crise dangereuse pour sa sécurité intérieure. L'union sacrée s'y était bien faite au nom de la liberté et au nom de l'idée de la patrie ; mais il existait encore des fermentations de discorde, des faiseurs de troubles intérieurs qui, incessamment, travaillaient à sa perte. Des mesures sévères furent prises contre les idées défaitistes dont la source était inconnue, ou seulement soupçonnée.

Mais les répressions n'atteignaient jamais que les comparses, victimes plutôt que criminels. Il fallait, pour abattre l'hydre de la défection, frapper à la tête ; mais cette tête là, tout le monde soupçonnait qu'elle était trop haut placée pour être atteinte.

Lors de l'affaire du *Bonnet Rouge*, on se demanda bien quel personnage soutenait l'œuvre néfaste de ce journal, quel haut financier pouvait, par le moyen de cet organe, poursuivre son œuvre de désorganisation et de mort. Un nom était mis en avant ; mais ce nom était celui d'un personnage si puissant, si influent que personne n'osait encore l'accuser hautement.

Et cependant, un journaliste eut ce courage ; Daudet dénonça à la vindicte publique les agissements d'un ancien ministre des Finances, de Caillaux que l'on pouvait espérer éloigner de la scène parlementaire, mais qui rentrerait néanmoins dans la vie publique avec plus d'audace qu'autrefois.

Et, sur ces entrefaites, Clémenceau prenait les rênes du gouvernement. Son programme comprenait surtout l'œuvre d'épurement complet que ses prédécesseurs avaient été impuissants à accomplir. Il déclarait à la Chambre qu'il frapperait tout ce qui méritait d'être frappé, si haut qu'il fallait atteindre. Et Clémenceau a frappé très haut ; il ne s'est pas borné à atteindre d'infimes comparses, il a voulu abattre la tête, faire disparaître celui qui, en France, était l'âme de la défection et du défaitisme. Et ce haut et puissant personnage était Caillaux, le *Jo* d'autrefois et de si peu glorieuse mémoire.

Le tigre tient sa proie ; l'ancien tombeur de ministères, que d'aucuns prétendaient incapables de faire œuvre autre que celle de destruction, prouve une fois de plus sa force de caractère et son indomptable énergie ; il savait qu'en s'attaquant au puissant finan-

cier il risquait sa vie ; sans hésitation il s'est attelé à cette tâche d'épuration au cours de laquelle il veut faire maison nette.

Comme médecin, il sait que tout corps gangrené est perdu si l'on ne procède pas aux extirpations indispensables, que le membre gangrené doit être supprimé.

Mais pourquoi l'ancien ministre Caillaux a-t-il été arrêté ? Les précisions à ce sujet ne manqueront pas dans un avenir plus ou moins rapproché. Ce n'est évidemment pas pour le soutien accordé au *Bonnet Rouge* que l'on a procédé à l'arrestation du député de l'arrondissement de Marnes. Il fallait, pour en arriver à cette extrême mesure, des motifs plus graves ; le crime de haute trahison pourrait être de ces motifs-là.

On se souvient de l'émotion profonde qui souleva le monde entier, de l'indignation universelle lorsque, la veille de la guerre, un jury parisien acquitta Madame Caillaux, coupable de meurtre froidement prémédité sur le journaliste Calmette. Et cet assassinat a été accompli uniquement pour sauver le prestige et l'honneur de Caillaux. La réprobation s'attache, de ce fait, moins à Mme Caillaux qu'à son mari. L'ancien ministre supportait avec peine la baisse de son prestige ; il lui était pénible de se voir encore tenir en suspicion en dépit de son immense fortune. Il caressait le rêve de faire, dans les affaires de l'État, une entrée triomphale. Et, pour atteindre ce but, il ne craignit pas moins, prétend-on, que de préparer un coup d'état. Il aurait, dit-on, formé un plan pour détacher la France de l'Angleterre et de l'Italie, pour s'emparer ensuite du gouvernement de la République qu'il aurait dotée d'une nouvelle organisation. C'était presque le rêve d'un dictateur.

En tout cas, ses agissements doivent être bien graves pour qu'on n'ait pas craint d'en arriver à cette mesure extrême de l'arrestation d'un député. La France ne s'en portera que mieux. La cause de la liberté et de la droiture aussi !

L'affaire Caillaux.

Les causes de l'arrestation.

Le *Temps*, parlant d'un document d'Amérique concernant l'affaire Cai-

llaux, dit que le comte Luxemburg aurait fait prévenir par dépêche son gouvernement que les éloges de la presse allemande étaient compromettants pour Caillaux et que celui-ci demandait qu'on cessât de parler de lui de la sorte. Luxemburg recommandait que les journaux allemands fassent invités à rappeler que Caillaux avait fait tous ses efforts pour donner à l'affaire du Maroc une solution trop favorable à la France. Il avisait enfin le cabinet de Berlin du prochain départ de Caillaux pour Paris où l'appelait un procès dont ses adversaires essaieraient de tirer parti contre lui.

Ce télégramme, au lieu d'être envoyé directement en Allemagne, fut, paraît-il, transmis à Washington, à l'ambassadeur Bernstorff qui l'expédia à Berlin, via la Suède.

Un autre document venu d'Amérique postérieurement au premier, apporterait à celui-ci un complément appréciable.

Quant aux documents de Florence, ils arriveront incessamment. Le plan découvert dans le coffre fort de Florence prévoyait notamment que le préfet de police de Paris serait remplacé et sa charge attribuée à un des amis intimes de Caillaux. Plusieurs généraux devaient être remplacés et un général connu aurait été mis à la tête de l'armée française.

Certains documents se rattacheraient aussi à une campagne pacifiste tendant à démontrer que les responsabilités primitives de la guerre mondiale ne devaient pas toutes être mises à la charge de l'Allemagne.

Selon le *Messaggero* et le *Giornale d'Italia*, on a pu trouver dans une ville d'Italie des documents qui prouveraient que Caillaux complotait contre le gouvernement français et contre l'Entente et qu'il eut des rapports compromettants avec Almercyda, Bolo et Cavallini.

On aurait trouvé, selon le *Messaggero*, outre plusieurs bijoux de Mme Caillaux, beaucoup de titres de rente pour une valeur de quelques millions, un reçu de l'argent encaissé par Almercyda, un document écrit par Caillaux d'où il résulterait que ce dernier avait formé un plan pour détacher la France de l'Italie et de l'Angleterre, pour s'emparer du gouvernement de la République et pour donner à la France une nouvelle organisation po-

litique ainsi qu'une nouvelle direction de gouvernement, tout en conservant la forme républicaine.

Selon le *Giornale d'Italia*, c'est ce document qui provoqua l'arrestation de Caillaux.

Selon l'*Italia*, le document est écrit sur plusieurs feuilles et signé de Caillaux.

D'après le même journal, on a trouvé avec ces documents et déposés au nom de M. Renouard des perles, des colliers et des brillants, non pour une valeur de plusieurs millions, comme on l'a dit, mais pour une valeur considérable.

Outre les titres de rente, on a trouvé plusieurs lettres de Caillaux à des intermédiaires suisses et des reçus de l'argent livré à Almercyda et à d'autres personnes. Les lettres trouvées font aussi allusion à cet argent.

Ces sommes, suivant le *Giornale d'Italia*, ont toutes été payées par Caillaux afin de réaliser ses plans.

NOUVELLES SUISSES

L'accord économique franco-suisse. — Le Département de l'économie publique communique ce qui suit au sujet de l'accord économique conclu le 29 décembre 1917 avec la France et ratifié par le Conseil fédéral :

« D'après cet accord, la Suisse s'engage à autoriser un groupement financier suisse qui sera formé, à consentir des avances mensuelles à un consortium de banques françaises. Ces avances sont accordées contre dépôt de titres et contre l'émission de traites à trois mois portant deux signatures françaises de premier ordre. Le remboursement des avances aura lieu dans trois ans au plus tard.

Une fraction du crédit est allouée en contre-partie de l'autorisation d'importer en France certains produits industriels suisses. Il s'agit principalement de produits de l'horlogerie, de la bijouterie, de la broderie et de l'industrie textile en général. L'avance consentie pour faciliter nos importations en France s'élève à deux millions et demi.

Pour le surplus, le montant du crédit dépend, à l'instar de ce qui est stipulé dans la convention germano-suisse relative au charbon, des quantités de marchandises importées en Suisse, soit de France, soit en transit

LES
PAGE

LES, fers

LE

louer.

publiques pour le terme de
antagnes qu'il possède
Pré des Oies, estivage
avec 3 paquiers ; eau inta-

rien, à Bulle, le jeudi
if, aux conditions qui seront

riétaire.
La Tour-de-Trême.

e service.

m² aux Fenettes et

Fenettes et Praris,

Mollettes et Vallon,

assigné jusqu'au jeudi

Forêts du 3^e Arrdt.

ND, à Bulle

à la Grand'

près du St-Mi-

Meubles
occasion.

Lits Louis XV

Lit fer

lavabos-marbre

Tables de nuit

Tables

alle à manger.

Dressoir

Chaises

teuils Moquette

Canapés

Tableaux, etc.

Grand'Rue 50

vis du débarcadère

MONTREUX

ndre faute d'emploi un

rand potager

état. Convientrait pour

esser à Publicitas S. A.,

sous P. 59 B.

à vendre

à bonne jument

e 7 ans, forte pour le trait

e trottense, garantie sage

he de tout.

esser à Publicitas S. A.,

sous P. 2487 B.

ndre un bon

cheval

, excellent pour le trait et

teur, garanti sous tous les

esser à Publicitas S. A.,

par ce pays. Reste exempt de toute avance à peu près le tiers en moyenne du chiffre de l'importation entrant en ligne de compte. Pour les quantités au-delà de cette limite, la Suisse accorde des crédits qui augmentent progressivement d'après un barème déterminé, au prorata des importations.

De son côté, la France s'engage à accorder à la Suisse certaines facilités d'ordre économique, surtout en ce qui concerne son ravitaillement en denrées alimentaires et matières premières et, en outre, à livrer certaines marchandises, telles que les semences, indispensables à notre production agricole. L'Office suisse des transports extérieurs décide de l'attribution aux intéressés des wagons suisses en France, de manière que ce matériel soit utilisé rationnellement, suivant nos besoins.

Si l'importation est satisfaisante, le crédit mensuel total que la Suisse devra accorder au consortium français s'élèvera approximativement à 12 millions et demi de francs. Il ne faut guère compter sur de plus fortes importations; au contraire, il est à craindre que les importations n'atteignent pas le chiffre de tonnes correspondant au crédit précité.

Dans l'industrie de la chaussure. — La direction des fabriques de chaussures C. F. Bailly, à Schönenwerd, communique à ses ouvriers qu'à la suite des difficultés d'importation le travail devra être suspendu périodiquement dans un temps prochain.

L'horaire réduit. — Mardi a eu lieu au Département fédéral des chemins de fer une conférence à laquelle assistaient des représentants de l'économie publique, de la direction générale des C. F. F. et de l'état major de l'armée. On y discuta les mesures qu'il est nécessaire de prendre par suite des arrivages toujours insuffisants de charbon et de la diminution des approvisionnements pour maintenir dans la mesure du possible l'exploitation industrielle du pays et le trafic des entreprises de transport ainsi que pour garantir les réserves nécessaires aux besoins militaires. Le Département des chemins de fer sera en mesure cette semaine déjà de faire une

proposition au Conseil fédéral sur l'entrée en vigueur de nouveaux horaires réduits.

Vu les basses eaux provoquées par la persistance du froid, le Département de l'économie publique demande aussi aux chemins de fer électriques d'apporter des réductions de 15 à 50 % dans leur consommation de l'énergie électrique pendant la durée du manque d'eau. Cas échéant, ces réductions devront entrer immédiatement en vigueur.

Le Département des chemins de fer fera un rapport spécial au Conseil fédéral sur la réduction ou la suspension du trafic le dimanche.

Un incident de frontière. — On mande à la Tribune de Genève que mardi, à Rechesy, au cours d'un exercice, un poste de mitrailleurs suisses a tiré par erreur sur territoire français. Un soldat français a été blessé et conduit à Pontarlier.

La chaussure populaire. — Encore une Centrale! La Centrale des chaussures populaires S. A., à Olten! Et tout de suite, bonnes gens, vous vous voyez pourvus de chaussures extra, à des prix très bas, vraiment populaires. A moins que, défiants, cette Centrale, avec un C majuscule, ne vous inspire que peu d'enthousiasme, après les expériences faites avec d'autres Centrales: Centrale du charbon, Centrale du beurre, etc.

Les chaussures populaires seront expédiées aux négociants vers le milieu de février par la Centrale sus-nommée à qui le Bureau fédéral de la Chaussure populaire, à Berne, en a confié la répartition.

Les dites chaussures seront fabriquées sur des formes pratiques — il paraît que les formes utilisées jusqu'ici ne l'étaient pas — avec des cuirs de très bonne qualité, les prix étant calculés le meilleur marché possible: articles en croûte, pour garçons, 22 fr. 40; pour dames, 21 fr. 45; pour hommes, 27 fr.; articles en box-calf, pour fillettes, 21 fr. 50; pour garçons, 27 fr. 55; pour dames, 27 fr. 90; pour hommes, 32 fr. 95. C'est pour rien et vraiment populaire! Ces prix sont ceux faits aux maisons de vente, les prix de

vente au public devant être communiqués ultérieurement. Toutefois il est prévu pour les détaillants un bénéfice de 10 %.

Tous les genres de chaussures, choisis par une commission fédérale de marchands, seront ferrés, avec talons bas pour les dames.

Avec des prix pareils, il y a de quoi se réjouir, dans les familles nombreuses, de voir venir le changement de saison. Il est à prévoir que les pieds nus, l'été prochain, seront plus populaires que la chaussure. On verra peut-être non seulement les enfants, mais les grandes personnes circuler pieds nus. Pourquoi pas? C'est d'ailleurs recommandé par les médecins et les hygiénistes.

La carte de café. — L'introduction de la carte de café en Suisse serait imminente, les importations ayant cessé.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Les vœux de M. Venizélos. — Le 14 janvier, à l'occasion du Nouvel-An, M. Venizélos a adressé des vœux à l'armée par les lignes suivantes:

« L'élan des unités de la Vieille-Grèce et leur hâte à aller au plus tôt sur le front, prouve que le travail de corruption et d'abâtardissement du régime aboli qui coopérait avec la propagande allemande, a été incapable d'influencer plus profondément l'organisme sain et surtout les grandes couches populaires. Je souhaite que, par de nouvelles victoires au cours de la nouvelle année, l'armée rende la Grèce capable de défendre efficacement ses intérêts nationaux au congrès de la paix et qu'elle rende son concours efficace au nouvel ordre de choses que ce congrès établira par le monde et qui répondra au droit des peuples de se gouverner selon leur volonté. »

Les pourparlers russo-allemands.

Les travaux de la commission spéciale russo-allemande ouverts à Pétersbourg se poursuivent avec une extrême lenteur. Les discussions qui se multiplient entre les deux parties sont de nature de plus en plus aigre.

En outre, les officiers, membres de la commission, deviennent de plus en plus arrogants. On les voit déambuler à travers les rues de la capitale en-

tourés de bandes de prisonniers qui affluent de toutes parts et circulent vêtus de vieilles capotes de soldats russes, et pour la plupart armés jusqu'aux dents.

Dans les environs de Pétersbourg, des détachements de plusieurs milliers de prisonniers dirigés par les officiers ne cessent de s'exercer et de manœuvrer, d'où la grande inquiétude des habitants, qui redoutent une attaque subite de Pétersbourg par ces troupes.

La lutte économique des Alliés.

Le Herald annonce que les maîtres du marché américain étudient la réalisation du blocus économique de l'Allemagne au cas où elle persisterait dans l'arrogance de ses désirs d'annexion. Une application rigoureuse de la menace privant l'Allemagne de débouchés pour les produits et les matières premières pour son industrie serait une mort atroce et une mort commerciale dans la pléthore.

CANTON DE FRIBOURG

Brasserie du Cardinal. — L'assemblée générale des actionnaires de la Brasserie du Cardinal, à Fribourg, réunis le 12 janvier, a décidé la répartition d'un dividende de 5 %, comme l'année passée.

Notre approvisionnement en charbon. — Les journaux ont parlé d'une amélioration de conditions de notre ravitaillement en combustible ensuite d'une nouvelle entente germano-suisse. Sans être pessimistes, nous devons cependant nous dire que ces promesses sont bien loin de la réalité.

En effet, les arrivages de charbon ont été jusqu'à présent notoirement insuffisants. Dans notre canton ils n'ont atteint pour le mois de novembre que le 48 % des arrivages en temps de paix. Pour le mois de décembre ils ont encore été inférieurs à ce chiffre. Le coke surtout fait défaut et, selon toutes prévisions, cette situation ne s'améliorera pas. Il est donc dans l'intérêt du public de restreindre le plus possible la consommation. Alors même que la plupart des bénéficiaires de la carte de charbon se plaignent de la parcimonie avec laquelle le bureau du combustible a procédé à la répartition, il n'est pas certain que les quantités inscrites sur les coupons puissent être livrées entièrement. Il serait naturellement inutile de demander des quantités supérieures à celles portées sur la carte. On recommande aux consommateurs ayant

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR HENRY GRENET

10

Bientôt le maréchal-des-logis dut déchanter.

M. La Force n'avait pas exagéré en disant à l'illustre chevalier de Fourbin que M. de Saint-Aubin, après huit jours de salle, ne craindrait plus personne.

La Force avait tenu, lui-même, la recrue sur la planche, non pas huit, mais quinze jours, et avait achevé de lui enseigner la science de l'escrime que le chevalier possédait déjà fort honnêtement.

Au lieu d'attaquer, M. de Léon en fut à se défendre.

Tout à coup, il pâlit et passa rapidement son épée de la main droite dans la main gauche.

— Vous êtes touché, monsieur, je crois, dit Saint-Aubin, sans rompre la garde.

— Une simple égratignure, chevalier. Continuons, je vous en prie.

— A vos ordres.

Cette deuxième reprise fut plus courte que la première.

Le mousquetaire marcha tout à coup sur son adversaire, lui lia son épée jusqu'à la garde, et, d'un furieux coup de fouet, envoya l'arme du dragon à l'extrémité de la tente.

M. de Léon fit un pas pour aller la ramasser, mais la pointe de son adversaire, qu'il sentit sur sa gorge, le contraignit de s'arrêter.

— Vous êtes à ma merci, monsieur; convenez que je pourrais vous tuer.

— J'en conviens d'autant plus volontiers, chevalier, que c'est l'exacte vérité.

— C'est tout ce que je voulais. Maintenant, monsieur de Léon, ramassez votre épée et causons. Mais j'oubliais... vous êtes blessé.

— Fort peu de chose.

— Voyons cependant.

Le dragon avait reçu dans le gras du bras un coup de pointe qui lui avait décousu la peau sur une longueur d'un demi-pied.

Saint-Aubin avait dans sa cantine tout ce qu'il fallait pour soigner le blessé.

En moins d'un petit quart d'heure, la plaie fut lavée, enduite de baume et bandée.

M. de Léon n'en revenait pas de se voir soigner par un homme qu'il avait insulté de façon si grossière quelques instants auparavant.

— En vérité, chevalier, je suis confus de vous donner tant de peine.

— Voilà qui est fait. Je vous répéterai ce que je vous disais tout à l'heure: Causons!

En même temps Saint-Aubin offrait au maréchal des-logis un pliant et prenait place, ainsi que Marmont, sur des sièges semblables.

— Monsieur de Léon, vous êtes un homme d'honneur.

— Je m'en flatte, chevalier.

— On peut se fier à vous pour un secret?

— Absolument.

— Eh bien! je ne veux pas que vous emportiez des mousquetaires une mauvaise opinion, nous sommes des gens de bien. Voici ce qui a pu vous tromper, Marmont et moi ne sommes pas ce que vous croyez. Si mon ami est fort légitimement mousquetaire, il n'en est pas de même de moi, qui porte la casaque grâce à une fraude.

— Que voulez-vous dire?

— Ceci: le chevalier de Saint-Aubin n'est autre que Mlle Christine de Meyrac, comtesse en Béarn, fiancée au comte de Marmont, son compatriote, avec qui elle se mariera quand ils seront rentrés dans leur pays.

Littéralement ahuri, M. de Léon s'était levé.

— Que signifie cette plaisanterie?

— Ce n'est pas une plaisanterie.

— Allons donc, vous vous raillez de moi.

— Pas le moins du monde. Je vous répète que le chevalier de Saint-Aubin et Mlle Christine de Meyrac ne font qu'un.

— Vous pouvez croire mon amie, mon-

sieur de Léon, elle ne vous a dit que l'exacte vérité.

Et Marmont prenant la main de Christine, la baisait tendrement.

Au fond, le maréchal des-logis était très humilié d'avoir été vaincu par une femme en un combat singulier.

— Monsieur, mademoiselle, je suis bien forcé de vous croire, fit-il enfin. Mais par quel hasard prodigieux vous trouvez-vous aux mousquetaires?

— Depuis mon enfance, je suis possédée de la passion des armes. Toujours j'ai aimé les fusils, les épées, les chevaux. Aussi, me trouvant orpheline et maîtresse de mes biens, j'ai voulu rejoindre mon fiancé, qui servait aux mousquetaires. J'ai coupé mes cheveux, je me suis travestie en homme et vous voyez que j'ai réussi dans mon entreprise.

— Je suis stupéfait de tout ce que j'entends.

— Maintenant que tout est expliqué, faites-moi grâce, monsieur de Léon.

— Mademoiselle, je suis tout à vous.

— Ne m'appellez jamais mademoiselle, mais chevalier, comme par le passé.

— Je vous le promets.

— J'ai l'intention de suivre encore quelque temps les armées du roi, et ne veux pas que mon secret soit connu.

— Vous pouvez croire, chevalier, qu'il sera bien gardé.

(A suivre.)

des installations de chauffages centraux d'entretenir les chaudières de manière à éviter le gaspillage du combustible. A cet effet, elles doivent être toujours maintenues dans le plus grand état de propreté. Le nombre de pièces à chauffer au moyen du chauffage central doit être réduit au strict minimum. On chauffera de préférence les locaux attenants les uns aux autres. Dans les locaux où le chauffage est supprimé, les vannes des radiateurs seront fermées, si le gel n'est pas à craindre. Dans le cas contraire, il serait nécessaire de démonter les radiateurs inutilisés. Le combustible doit toujours être employé sec, l'humectage de celui-ci pratiqué par quelques consommateurs doit être déconseillé. Enfin, on mélangera autant que possible le charbon avec du bois, de la sciure et des débris de toutes sortes susceptibles d'entretenir le foyer. On peut arriver ainsi à passer l'hiver sans avoir trop à souffrir du manque de charbon.

Fribourg, le 16 janvier 1918.
Office cantonal de ravitaillement
Bureau du combustible.

Les cours militaires en 1918. — Le tableau des cours d'instruction du service militaire en 1918 vient de paraître. Il prévoit, pour la 2^e division, quatre écoles de recrues, du 3 avril au 8 juin et du 3 juillet au 7 septembre, à Colombier et Liestal. Une école de recrues de vacances est prévue pour les étudiants de toutes les divisions du 7 août au 10 octobre, à Yverdon.

Sont prévues, en outre : une école de recrues cyclistes du 22 mai au 27 juillet, pour les cyclistes de toutes les divisions, à Yverdon ; une école de recrues pour les mitrailleurs d'infanterie du 3 avril au 8 juin, à Colombier ; une école de recrues de cavalerie, pour la Suisse romande, du 10 janvier au 11 avril, à Aarau ; une école de recrues d'artillerie de campagne, du 26 avril au 11 juillet, à Bière, et une autre du 12 juillet au 26 septembre également à Bière ; pour l'artillerie à pied, les recrues de groupes d'obusiers iront à Klotten, du 26 avril au 11 juillet.

Les écoles de cadres d'infanterie auront lieu du 13 mars au 3 avril et du 12 juin au 3 juillet, à Colombier et Liestal, pour la 2^e division.

Les écoles d'officiers d'infanterie sont fixées comme suit : 2^e division, première école, avec cours d'équitation, du 12 juin au 9 juillet, à Colombier ; seconde école, du 30 juillet au 19 octobre, à Colombier.

GRUYÈRE

Le Cercle des Arts et Métiers à ses Membres et Amis.

La traditionnelle *soirée-choucroûte* de notre Cercle aura lieu dimanche prochain, 20 janvier, à 7 1/2 le soir, dans les locaux du Cercle.

Cette agape aura, cette fois-ci, une importance particulière en raison des prochaines élections communales.

Il importe donc que tous les citoyens auxquels cela sera possible y assistent.

On est vivement prié de s'inscrire à l'avance au local du Cercle.

Ne pas oublier la carte de pain.

Jurés fédéraux et cantonaux. — Electeurs, tous aux urnes pour y déposer les bulletins portant les noms ci-dessous. Les noms proposés comme jurés fédéraux pour le Cercle de la Justice de paix de Bulle, et comme jurés cantonaux pour la Commune de Bulle sont ceux d'hommes intègres et dignes de remplir les importantes fonctions de jurés.

Ils méritent de rallier les suffrages de tous les électeurs.

Jurés fédéraux

MM.

1. Andrey Alexandre, notaire, Bulle.
2. Blanc Jules, liquoriste, Bulle.
3. Desbiolles Arnold, négociant, Bulle.
4. Dapasquier Jacques, La Tour.
5. Gremaud Constant, syndic, Morlon.
6. Pugin Pierre, syndic, Riaz.

Jurés cantonaux

MM.

1. Affentauschegg Louis.
2. Blanc Léon, négociant.
3. Bosson Alfred, agriculteur.
4. Castella Urbain, négociant.
5. Collot Charles, chef monteur.
6. Crotti Eugène, négociant.
7. Deillon Paul.
8. Dubas Philippe, négociant.
9. Gapany Louis, voiturier.
10. Glasson Félix, négociant.
11. Glasson James, négociant.
12. Kretz Alfred, hôtelier.
13. Morel Charles, mécanicien.
14. Pasquier Léon, anc. négociant.
15. Pasquier Jules, ferblantier.
16. Pasquier Joseph, cafetier.
17. Perroulaz Etienne, docteur.
18. Sottas Joseph, propriétaire.
19. Souvey Benoit.
20. Uldry Jean, agriculteur.

Votation. — Les électeurs de la Commune de Bulle sont informés que le scrutin, pour la votation de dimanche 20 courant (Jurés fédéraux et cantonaux), sera ouvert de 1 heure à 2 1/2 heures l'après-midi.

(Communiqué.)

† **M. Louis Bossy.** — L'ensevelissement de M. Louis Bossy a eu lieu jeudi matin avec un grand concours de population. La nature elle-même, que le pauvre défunt avait tant aimée, avait favorisé l'affluence des participants à la cérémonie funèbre. De nombreuses couronnes suivaient le corbillard.

Tous les employés du Bulle Romont et des C. F. F., que les exigences du service ne tenaient pas éloignés de la cérémonie, assistaient aux funérailles. Les employés des C. E. G. et des Postes ont prouvé, par une forte participation, la fraternité qui règne dans nos divers services publics. Le dépôt de Fribourg avait envoyé une représentation en la personne du chef de dépôt et du chef mécanicien. Les drapeaux du Cercle radical des travailleurs de Fribourg et du Cercle des Arts et Métiers de Bulle étaient accompagnés de fortes délégations. Quelle poignante émotion étreignit les amis du défunt lorsque les deux bannières saluèrent la tombe trop tôt ouverte, de celui qui leur fut si fidèle et combattit si vaillamment sous leurs plis.

Les amateurs de la montagne, dont M. Bossy était un fervent, ont tenu en cette triste occasion à donner à leur ami disparu un dernier témoignage de sympathie et de regret.

Dors en paix, ami Bossy ! Tu passas en faisant tout ton devoir de fonctionnaire et de bon citoyen. La terre te sera légère et ta mémoire survivra parmi les collègues et amis qui te pleurent.

Nécrologie. — Un ménage de notre ville vient d'être frappé de la pire affliction qui puisse assombrir une existence. Mme Collet, épouse de M. Camille Collet, employé des télégraphes, vient d'être enlevée à l'affection de son mari. Son ensevelissement aura lieu vendredi à 1 h., et les amis tiendront à témoigner la grande sympathie qu'ils ressentent pour ce deuil si cruel et si inattendu. A cette grande voix du peuple, nous joignons notre faible témoignage de compassion et

adressons à M. Collet nos condoléances douloureuses.

Accident de travail. — Mardi matin, des paysans de Rougemont avaient été dans la vallée des Fenils chercher du foin. Ils furent surpris par une avalanche poudreuse sous laquelle deux d'entre eux restèrent ensevelis. De Rougemont et de Gessenay, les secours arrivèrent ; l'un des ensevelis, M. Schmid, put être retiré au bout d'une heure. Quant à son malheureux compagnon, Albert Soami, il avait déjà cessé de vivre.

Marché hebdomadaire. — L'apport en légumes devient, en cette saison, presque nul de la part des campagnards.

Quant au petit bétail, il était, jeudi, représenté par 65 veaux, 2 moutons, 1 chèvre, 2 porcs gras (4 fr. 20 le kilo) et 14 porcelets.

La valeur de notre sol. — Les deux faits suivants prouvent dans quelle proportion s'est accrue la valeur de notre sol.

Aux récentes mises publiques, la valeur locative des montages de la commune de Gruyères a augmenté de 9000 francs.

La glède de Murion, appartenant à la commune de la Tour-de-Tréme, a vu le chiffre de sa location passer de 1200 à 2500 francs.

Représentation. — Pour clôturer la soirée que la *Stella*, société de chant de demoiselles, offrira dimanche, et à laquelle le public se fera un plaisir et un devoir d'assister, il sera donné une petite représentation qui déridera les plus moroses, s'il en reste encore en ce moment-là : Une charmante comédie. *Partie de campagne.*

Au Cinéma. — Pour dimanche prochain, brillant programme. (Voir aux annonces.)

Tzanthon dou vilvo tin.

Kan le furi lè revigné,
To cliori et to verdéyi,
On vè din nouthro montagné,
Le ka dzoya lè j'ermalyi
Ch'inmodà in rédejin
Ha tzanthon dou vilvo tin :
Lioba, lioba,
Por arià.

Lè chudà ke ch'indalàvan
A l'éthrandji po dièrèyi,
Fermo chovin djèrtàvan,
In rémoujin à lou payi
Pioràvan in akutin
Ha tzanthon dou vilvo tin
Lioba, lioba,
Por arià.

Chon rè mè balyivè de l'ouà
Po ke léchicho mon payi
Deré : Vuèrdadè hou trèjouà
Dèman matin no van payi
In modin no tzantèrin
Ha tzanthon dou vilvo tin
Lioba, lioba,
Por arià.

Vo lè j'èmi, o ditè mè
Vo j'amadè vouthro payi.
On kou kon nè lyin d'intche chè,
On nè fà tiè de ch'innoyi
Chobràde in rédejin
Ha tzanthon dou vilvo tin
Lioba, lioba,
Por arià.

Lwi dou Prà d'amon.

Pour rien

au monde, je ne pourrais me passer de ma boîte de **Pastilles Wybert-Gaba**. Je les ai adoptées comme remède souverain contre toutes les affections de la gorge. Non seulement elles les guérissent rapidement mais elles préviennent d'une façon absolue rhumes et catarrhes. En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demander expressément les Pastilles « Gaba ».

Cinéma Lux

Dimanche 20 Janvier
Matinée, 3 h. Soirée, 8 h.

Courses de taureaux

SAVOIR DONNER

drame sentimental.

Trois filles

en portefeuille

Comédie dramatique.

La vie telle qu'elle est :

La Revenante

Grand drame en 3 parties.

Les espérances de Lisette

scène comique

et autres vues inédites.

A louer à demi-heure de Bulle un joli

appartement meublé

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 108 B.

A vendre

un domaine

de grand rapport de la contenance de 20 à 25 poses, terre de 1^{re} qualité. Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 104 B.

On demande

dans une auberge de campagne

une fille

de confiance pour aider au ménage et servir au café

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 105 B.

JEUNE FILLE

cherche place

dans magasin ou bureau.

S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle, sous P. 103 B.

On demande

un jeune homme comme

domestique de campagne.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 102 B.

Quelle est la personne qui se chargerait de

l'écorçage

d'environ 800 m²

de billons

au chantier de l'usine

Castella et Gex, Bulle.

Le travail est à commencer de suite.

Pressé.

On demande 5 ou 6 bûcherons pour abattre une forêt (taillis) d'environ 45,000 mètres. Adresser les offres à M. Beck, Café de la Gare, La Plaine, canton de Genève.

Garde-génisse.

Le syndicat d'élevage bovin de Fribourg cherche un bon garde-génisses pour son troupeau de 180 têtes, alpé aux Ardèches, commune de Charmey.

S'adresser par écrit au président du syndicat, M. Jakob Blaser, Römervil près Fribourg.

Travaux d'impression

Imprimerie Glasson Frères.

BOIS

Les bois de feu Alfred Brémond mettent en vente, par voie de soumission, l'article du cadastre de Semsales N° 141, La Petite Cithard, bois de 10 h. 72 a. 70 m., soit 29 poses et 319 perches.

Adresser les soumissions à Jules Brémond, poste restante, Semsales, jusqu'au 25 janvier, à 6 h. du soir. Pour visiter, s'adresser à M. Joseph Robin, forestier-chef, Semsales.

Avis aux boulangers de la Gruyère.

Dimanche 20 janvier, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle :
ASSEMBLÉE DES BOULANGERS.

Tractanda :

1. Lecture du protocole de la dernière assemblée.
2. Rapport des vérificateurs des comptes.
3. La situation actuelle des Boulangers, conférencier M. Bernard, avocat, Secrétaire romand. — Pain rassis, Pain à prix réduit.
4. Nomination du Comité.
5. Divers.
6. Remise à chaque membre d'une brochure contenant les lois fédérales intéressant la boulangerie.

100 % d'économie sur vos semelles avec le



FUROL.

Imperméable, merveilleux. Conserve les pieds chauds et secs. Diminue l'usure du cuir.

Fournisseur officiel de l'Armée Suisse et des Douanes.

Dépôtaires du Furol :

BULLE : Aux Chaussures Modernes, Epicerie Desblolles AIF. CHATEL St-DENIS : Magasin de chaussures X. EBLE. FRIBOURG : En vente partout. ROMONT : Au magasin Pugin.



Poudre MAYOR

le plus puissant tonique, dépuratif et anti-typhéridémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour



Seuls fabricants : AIF. DELISLE & C^e, Lausanne.

Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus. Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

Prix : fr. 2.50 le paquet ; par 6 paq., fr. 2.40 ; 12 paq., fr. 2.30, franco

L'Avocat L. DUNAND, à Bulle

a transféré son bureau à la Grand-Rue, horlogerie Remy, près du St-Michel.

Vente de bois par soumission

La Commune de Châtel-St-Denis offre à vendre, par voie de soumission, environ 1500 mètres cubes de beau bois propre à billons et à constructions, démarqué dans ses forêts communales et divisé en plusieurs lots. Une partie de ces bois se trouvent à proximité de Châtel.

L'abatage et la préparation de tous ces bois se feront aux frais de la Commune.

Les soumissions écrites, prix par mètre cube, seront reçues au bureau communal, jusqu'au 22 janvier courant, à 6 heures du soir.

Pour renseignements, s'adresser au forestier communal Louis Pilloud.

Châtel-St-Denis, le 12 janvier 1918.

Par ordre : Le Secrétariat communal.

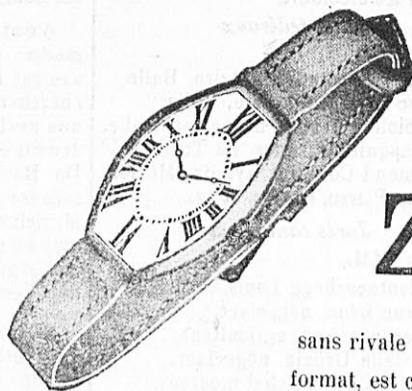
Eau-de-vie naturelle

Pommes et Poires, à fr. 3.50 à partir de 40 litres, contre remboursement.

Distillerie

Weil-Mayer & Cie, Bâle.

Téléphone 3893.



La Montre ZÉNITH

sans rivale comme précision, quel qu'en soit le format, est celle qui convient le mieux à l'usage de

BRACELET

En vente à BULLE chez W. WASER.

Meubles d'occasion.

Lits Louis XV
Lit fer
Lavabos-marbre
Tables de nuit
Tables
Salle à manger.
Dressoir
Chaises
Fauteuils Moquette
Canapés
Tableaux, etc.
Grand'Rue 50
vis-à-vis du débarcadère
MONTREUX

Appareils photographiques

Grand choix. Prix cour. grat.
A. Schnell, Place Saint-François, 9
LAUSANNE

A remettre de suite pour cause de décès café-brasserie

bien situé près de plusieurs usines à Plainpalais (Genève). Reprise : 8500 francs.
Offres à J. Tinguely, 5, rue des Grottes, Genève.

Vente de bois.

Vente en mises publiques, samedi 19 courant, de 119 billes foyard cubant 43 m. 74 et de cinquante et quelques stères de foyard.

Rendez-vous des miseurs à 1 heure et demie, à la bifurcation des routes Bulle-Charmey à Botterens.

A. Andrey, notaire.

A vendre un bon mulet

de 4 ans, bon pour le trait et le bât.
S'adresser sous P 75 B, à Publicitas S. A., Bulle.

A louer

belle chambre meublée.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 87 B.

ENGRAIS CHIMIQUES

Malgré la situation difficile que nous traversons et les difficultés d'importation que l'on rencontre, nous avisons notre clientèle que nous avons pu nous assurer une certaine quantité d'engrais chimiques, soumis au contrôle fédéral.

Nous prions les intéressés qui en désirent de bien vouloir s'inscrire au plus tôt.

CROTTI frères, Bulle.

Dimanche 20 janvier, à 7 1/2 heures du soir dans la

Grande salle de l'Hôtel Moderne, Bulle Soirée familière

organisée par

« La STELLA », Société de chant de Demoiselles.
La soirée sera clôturée par une charmante comédie :

Partie de campagne.

Chant d'ensemble.



extrait du meilleur pin de Norvège
30 ans de succès contre Rhumes, Catarrhes, Toux, Bronchites.
1 fr. 80 dans toutes pharmacies.

MAGASIN DE CHAUSSURES Vve Sottas-Thalmann, Bulle

Maison Barras, en face du Cheval-Blanc.

Toujours grand choix de chaussures en tous genres, fines et ordinaires, pour Messieurs, Dames et Enfants, également beau choix de chaussures d'hiver et, malgré la forte hausse, les chaussures sont toujours à des prix sans concurrence.

Spécialité de souliers forts pour la campagne.

Marchandises de 1^{er} choix. — Maison de confiance.

Se recommande.

La soussignée se recommande pour tous genres de

couture et retouches.

Mme CORBOZ, tailleur, maison Folghera, rue du Moléson, Bulle.

Nous demandons un jeune mécanicien

pour le service de notre centrale hydro-électrique de Charmey. Traitement avantageux.

SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE DE BULLE

Mademoiselle M. Philipponaz, Pédicure et Manicure

Reçoit : Rue de Gruyères BULLE.

Traitement de toutes les affections des pieds, ongles incarnés, cors, etc. Se rend à domicile. Téléphone 108.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 20 janvier Pharmacie GAVIN



ABONNE

Suisse . . .

Étranger . . .

payable . . .

Prix du num . . .

On s'abonne . . .

bureaux . . .

Tout u . . .

p . . .

La soirée

une date mé

du parti radi

besoin de par

mique de la

les participan

chantés ; ma

d'une telle in

développées p

teint une tell

bien considér

vier comme t

avenir de not

Après un s

dent du Cerc

l'activité dév

tant dans les

tonales que d

nales, la par

Despod, syn

de M. Despor

plaudissement

doit in exten

Discours d

Chers c

Si j'avais é

conomel, j'aura

tres citoyens,

tion impose a

tion de vous

m'exécute dor

à une assemb

sympathique

de conversati

pas entre nou

qu'a l'Entente

nageuse qu'es

sont un sujet

libéraux suis

cions l'Allem

trieuse, déte

trancier, enn

démocraties,

notre sécurit

Si nous en

dérale, nous

tièrement dor

tions économi

déral se déba

ravitaillement

commerçant e

les pleins pou

nos autorités

quelques hau

vouloir rien ex

pas connaître q

Le peuple s

il est au contr

qu'on lui fas